PROGRAMME NATIONAL DE POSE D'IMPLANT COCHLÉAIRE

200 enfants traités depuis 2006

Le programme triennal national (2006-2009), de pose d'implant cochléaire aux malades atteints de surdité (endocochléaire profonde), a permis de soigner 200 enfants sur un nombre prévisionnel de 400.

Lotfi Merad - Alger (Le Soir) - C'est ce qu'a indiqué le docteur Mohamed Tchikou, président du 6e congrès de l'Association nationale des otorhino laryngologues libéraux (Anol), ouvert jeudi à Alger. En moyenne, ce sont entre 25 et 30 interventions qui sont pratiquées chaque mois au niveau des services spécialisés des hôpitaux de Annaba, Tlemcen, Alger (hôpitaux de Mustapha et Kouba), Oran et Batna notamment. Le principal résultat, note encore le Dr Tchikou, par ailleurs vice-président de l'Anol, réside dans le fait de l'intégration sociale de l'enfant, une fois opéré, dans une école normale pour sa scolarisation.

Ces interventions financées en totalité par l'Etat coûtent en moyenne 200 millions de centimes. Pour certains cas, l'appareillage a été offert par des laboratoires implantés en Algérie. Pour sa part, le professeur François Michel Vaneecloo, exerçant à Lille et qui participe en Algérie à ces opérations depuis la rencontre de Annaba en 1999, a indiqué que les interventions menées conjointement par les médecins algériens et français ont permis de consolider le travail des spécialistes algériens et de donner des résultats positifs sur les personnes atteintes de surdité partielle.

Les progrès scientifiques récents ont permis de guérir la surdité partielle par la greffe d'implants cochléaires électroniques dans l'oreille moyenne et de corriger ce type de handicap, a souligné le professeur Vaneecloo, estimant que ce progrès contribuera également à la prise en charge des personnes âgées, en augmentation constante après l'amélioration de l'espérance de vie, confrontées à ce type de maladie. Outre le facteur héréditaire, la surdité, tant totale que partielle, est due, explique le docteur Mohamed Tchikou au mariage consanguin et à d'autres maladies infectieuses telles que les otites, les angines à répétition, la méningite (cause principale de la surdité chez certains enfants) et de la rougeole. Pour rappel, l'Etat a consacré un milliard de dinars au programme de pose d'implants cochléaires et ce en vue de permettre aux spécialistes d'atteindre les objectifs de ce programme dans les délais impartis. Il est à souligner que selon les dernières statistiques, ils sont environ 60 000 Algériens à souffrir de surdité. A titre comparatif, le coût de la pose d'un implant cochléaire en France est compris entre 32 000 euros (adulte) et 34 000 euros (enfant).

L. M.

SELLAL AU FORUM SUR L'INVESTISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL :

«Tizi-Ouzou a les moyens de devenir un pôle d'excellence économique»

Invité au forum sur l'investissement et le développement local organisé du 20 au 22 mars à l'INTHT de Tizi-Ouzou par l'association pour le développement économique, social et culturel et l'association espace pour la promotion de l'investissement, A. Sellal, ministre de l'Hydraulique et des Ressources en eau a estimé que la wilaya de Tizi-Ouzou a les potentialités nécessaires pour devenir un pôle d'excellence économique.

La wilaya de Tizi-Ouzou peut réaliser cette ambition grâce «à la mise en synergie de l'intelligence avec tout l'environnement qui peut participer à la création de la richesse», dira le ministre, estimant que l'exploitation des potentialités locales sur les plans humains et physiques, le retour durable de la sérénité sont nécessaires pour un développement durable. «Le savoir faire et les soubassements de la production de la richesse existent.

Il ne reste qu'à aller vers le développement économique» dira Sellal pour qui la société civile et l'Etat ont un rôle à jouer dans le développement, appelant ce dernier (l'Etat) à plus de crédibilité face aux investisseurs par la création d'un climat de confiance et des conditions nécessaires à l'investissement. Parlant des investissements publics estimés à 2 milliards d'euros consentis par l'Etat pour promouvoir le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, A. Sellal estimera que cette dernière a beaucoup à gagner de par sa proximité avec la capitale, et à ce titre, elle peut être candidate pour la construction d'un grand port voué à l'activité marchande et commerciale dont le port d'Alger est appelé à se dessaisir dans l'avenir pour devenir un port spécialisé dans l'activité touristique et à l'accueil des voyageurs.

L'ex-ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui a axé son intervention sur le rôle des collectivités locales de la fiscalité et des finances locales dans le développement économique.

Pour l'ex-ministre des Finances et actuel député du RND, «il y a un sérieux problème d'adéquation des missions et des moyens» dévolus aux collectivités locales dont les missions et les responsabilités sont multiples et complexes et, parallèlement, les ressources financières pour leur prise en charge sont faibles et limitées.

Le rôle et les missions des assemblées locales et, notamment, des communes, est d'autant plus difficile qu'il est souvent le lieu de confrontation d'intérêts partisans et de divergences avec les représentants de l'Etat, et cela en dépit des enjeux et des défis qui s'imposent à ces collectivités, notera le conférencier qui a mis en évidence la faiblesse du rôle des collectivités locales en termes de ressources fiscales diversifiées dans les finances publiques.

Selon A. Harchaoui, la majorité des communes sont confrontées à un problème de déficit et de déséquilibre budgétaires : elles sont au nombre de 980 en 2007 ; 150 en 1990 ; 900 en 1996 ; 1200 en 1999. Les déficits sont couverts pour 50% par le Fonds commun des collectivités locales (FCCL) et par des subventions de l'Etat. Pour l'ex-ministre des Finances, le resserrement permanent des finances locales et la déresponsabilisation des collectivités locales freinent l'investissement et la création d'entreprises et retardent le développement dans les secteurs autres que le secteur des hydrocarbures.

Selon le conférencier, «la consolidation des mécanismes du marché, l'encouragement de l'initiative et de l'esprit d'entreprise, le besoin de renforcer l'attractivité du pays pour bénéficier des flux de capitaux internationaux nécessitent une adaptation rapide des collectivités locales, une réforme de leurs prérogatives, un approfondissement de la décentralisation ainsi qu'une réforme de la gestion des finances locales.» En attendant, les organisateurs du forum sur l'investissement et le développement local espèrent que leur initiative, qui a regroupé durant trois jours des représentants du savoir (universitaires) et du pouvoir (représentants institutionnels, société civile), serve, selon le docteur Amir Eche, membre de l'organisation, à la prise de conscience de tous les acteurs qui sont concernés par le développement local et l'investissement.

Photo : Samir Sid

Exploiter les potentialités locales.

Pour Madjid Benyaou, universitaire et l'un des initiateurs de ce forum qui parle d'une situation difficile dans la wilaya pour la population, pour l'administration, pour les élus ainsi que pour les entreprises, ce forum répond à une demande réelle et pressante. «Il se veut une contribution pour construire une clairvoyance collective sur les entraves, les contenus, les acteurs, les méthodes et les moyens du développement local. Il se veut aussi un levier pour enclencher un processus de mobilisation des principaux acteurs autour d'objectifs prioritaires et réalisables», dira dans son exposé d'ouverture des travaux du séminaire, M. Benyaou, estimant pour répondre à certains avis pessimistes : «Il y a le forum et l'après forum». On annonce déjà, du côté des organisateurs, la mise en place d'un conseil consultatif avec des démembrements au niveau des communes pour l'investissement et le développement local. Le forum, dénommé Fidel par abréviation, s'achève aujourd'hui, avec au programme des communications en plénière et des ateliers de réflexion sur les différents aspects de la problématique du développement économique et de l'investissement.

S. A. M.

UNION DES ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA WILAYA D'ALGER

Khaled Ahmed succède à Boualem Mebarki

L'Union des associations des parents d'élèves de la wilaya d'Alger a tenu, jeudi, une assemblée générale élective en présence de 140 délégués. Khaled Ahmed a été élu à la tête de cette Union, pour un mandat de quatre ans en remplacement de Boualem Mebarki.

N'ayant plus d'enfant scolarisé, ce dernier n'avait plus le droit de se présenter une nouvelle fois.

Notons que les délégués ont également élu les 11 membres du bureau de cette organisation. «L'une de mes premières priorités sera la poursuite du processus de création d'associations de parents d'élèves au niveau de l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya d'Alger.

Pour ce qui est de nos relations avec la tutelle, nous comptons participer activement au développement du secteur à travers des propositions concrètes», a précisé Khaled Ahmed au terme de cette assemblée générale élective. Précisons que le nouveau président de l'Union des associations des parents d'élèves de la wilaya d'Alger a été député indépendant lors de la législature 2002-2007.

T. H.